

Vos démarches

Votre centre des finances publiques

SIP GRENOBLE CHARTREUSE

38 AV RHIN ET DANUBE

38047 GRENOBLE CEDEX 2

Tél. : 04 76 87 60 60

Courriel :

sip.grenoble-chartreuse@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : horaires d'ouverture sur
impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

Vos références

Numéro fiscal : 19 98 843 668 227

Référence du document : 16 38 0484903 60

Date d'établissement : 28/11/2016

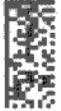
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP GRENOBLE CHARTREUSE

38 AV RHIN ET DANUBE

38047 GRENOBLE CEDEX 2

M ODION YVES
302 CHE DES EVEQUAUX
38330 BIVIERS



Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé dans les délais
VOS TAXES FONCIERES.

Je vous invite à régulariser votre situation dans les meilleurs délais.
À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la
notification du présent document, la procédure visant à obtenir le
paiement des sommes précitées.

Vous disposez également de ce délai de trente jours pour contester
la majoration appliquée conformément à l'article L. 80 D du livre
des procédures fiscales.

Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés pour
payer la somme restant due, je vous invite à me contacter
rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement
complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à
l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public
CROUZET ARLETTE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	22/11/2016
Montant de l'impôt	1 532,00 €
Versements effectués dans les délais (3)	
Reste à payer à la date limite de paiement	1 532,00 €
Majoration de 10% sur le reste à payer (4)	+ 153,00 €
Versements effectués hors délais	- 1 532,00 €
Reste à payer	153,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone

Réservé à l'administration :
38074/221/2016

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
**SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE
OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.**

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer
par smartphone,
flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv »

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

M ODION YVES
302 CHE DES EVEQUAUX
38330 BIVIERS

CJP330005045094 *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050021638048490360TIP
DGFIP ICS: FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE
16 38 0484903 60 C 221 2016 38074 15/10/2016 Montant : 153,00 €

DATE ET LIEU

SIGNATURE



JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9

Voir explications à
la rubrique « Modes
de paiement »

163804849039 M

ODION YVE

001110000122 97221316380484903600380740987906

15300